

## **La Coalition Eau Secours! s'oppose au projet de fluoration de l'eau potable**

Montréal, le 16 septembre 2011 – La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours!* souhaite réagir suite à l'avis publié par le comité d'éthique de l'Institut national de santé publique concernant la fluoration de l'eau.

Le comité suggère de modifier le Règlement sur la qualité de l'eau potable pour y inclure une obligation de fluorer l'eau potable des villes de plus de 5000 habitants, car la fluoration de l'eau serait, selon eux, l'un des moyens le plus efficace et sécuritaire de réduire la carie dentaire. La Coalition *Eau Secours!* s'oppose à la fluoration de l'eau.

Pour *Eau Secours!*, l'efficacité de la fluoration de l'eau sur la réduction de l'incidence de la carie est loin d'être démontrée. De nombreuses études ont été réalisées à ce sujet, mais la méthodologie de plusieurs d'entre elles est remise en doute, et elles en arrivent à des conclusions contradictoires.

Le comité affirme que les bénéfices de la fluoration sont plus importants que ses potentiels effets négatifs sur la santé et l'environnement et qu'il est alors légitime de l'imposer à la population.

Selon la Coalition *Eau Secours!*, le principe de prudence doit s'appliquer, car le potentiel d'effets néfastes du fluorure sur la santé humaine est bien réel et abondamment documenté : fluorose dentaire, risque accru de fractures, diminution de la fonction thyroïdienne, réduction du quotient intellectuel, risque de tumeur osseuse, etc. De plus, les fluorures utilisés ne sont pas homologués par Santé Canada, qui les qualifie de déchets toxiques dangereux. Ils proviennent principalement des déchets d'usines d'engrais chimique.

De plus, les usines de traitement sont incapables d'éliminer le fluorure ajouté à l'eau, qui se retrouve alors dans l'environnement où il s'accumule et peut entraîner des perturbations pour la faune et la flore de nos écosystèmes aquatiques. Les fluorures s'ajouteront à toute la pollution déjà présente dans nos cours d'eau.

« La fluoruration de l'eau s'apparente fortement à une médication de masse et viole les principes d'une bonne éthique médicale. Si le gouvernement du Québec suit les recommandations du comité d'éthique de santé publique, il prendra une mesure antidémocratique qui ne respecte pas les droits et libertés individuels » déclare Martine Chatelain, présidente d'*Eau Secours!*

La Coalition *Eau Secours!* recommande plutôt que le gouvernement du Québec mette sur pied des mesures d'éducation à une nutrition saine et à une bonne hygiène dans les écoles, et qu'il effectue un retour à la gratuité des soins dentaires chez les enfants ou du moins, qu'il instaure un programme de soins dentaires gratuits, destiné aux enfants de familles dans le besoin.

De plus, la Coalition demande que la population soit informée de toutes les conséquences reliées à la fluoruration et que tous les points de vue soient entendus dans le cadre de véritables débats publics. D'ailleurs, plusieurs comités de citoyens font déjà connaître leur désaccord. Les citoyennes et les citoyens de Mont-Joli, Trois-Rivières, Châteauguay et Saguenay sont mobilisés et font circuler des pétitions pour éviter la fluoruration de leur eau potable.

*Eau Secours!* a envoyé la [Brochure Pour une eau sans fluor](#) à tous les conseils municipaux qui fluorurent l'eau municipale. La ville de Verchères, suite à cet envoi, a décidé d'arrêter de fluorurer l'eau de sa municipalité. *Eau Secours!* espère qu'un réel débat se fera et qu'enfin, le gouvernement du Québec interdira la fluoruration sur tout son territoire comme le font déjà le Japon et une grande partie des pays de l'Union européenne.